

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

**En l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (saisie immobilière)
siégeant 173 Avenue Paul Vaillant Couturier – 93000 (Salle n° 1)**

**Mardi 14 Décembre 2021 à 13h30 - EN UN LOT (Occupé)
à NOISY-LE-GRAND (93160), 10 Allée de la Noiseraie
UN APPARTEMENT au 3^{ème} étage d'environ 39,93 m² divisé
en entrée, pièce principale avec cuisine ouverte et coin
nuit, salle de bains, W.C et loggia. BOX au sous-sol.**

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, Société civile coopérative à personnel et capital variables, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, ayant son siège social à PARIS 12^{ème} - 26 Quai de la Rapée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° D 775 665 615, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

Maître Thierry BAQUET membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX ET BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, y demeurant 14, allée Michelet - 93320 LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS.

Et Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS 1^{er} - 20 Quai de la Mégisserie (Tél : 01.42.33.78.08).

Au Cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Telle qu'elle résulte du procès-verbal de description établi le 25 février 2020 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice à ROSNY SOUS BOIS.

Il s'agit d'un appartement situé 10, allée de la Noiseraie à NOISY LE GRAND (Seine-Saint-Denis), cadastré section CE 69 lieu-dit 9001 rue de la Butte VERTE, au niveau 3 du bâtiment B1, correspondant au lot de copropriété n° 58, accessoirisé au sous-sol d'un box n° 1-3P, correspondant au lot de copropriété n° 225.

L'accès à la résidence est uniquement possible par voie piétonne.

L'appartement est distribué en une entrée desservant d'une part, une salle de bains aveugle et en enfilade des WC aveugle et, d'autre part, une pièce principale avec cuisine ouverte et en enfilade un coin nuit.

Accès à un balcon.

MISE A PRIX : 30 000 € (TRENTE MILLE EUROS)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Conditions de Vente)

On ne peut porter les enchères que par Ministère d'Avocats exerçant près le Tribunal judiciaire de BOBIGNY.

S'adresser pour tous renseignements :

- Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS demeurant à PARIS 75001 - 20 Quai de la Mégisserie (Téléphone : 01.42.33.78.08) pour consultation du cahier des conditions de vente et sur www.lefebvre-avocats.com.

-Au cabinet de Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX ET BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, y demeurant 14, allée Michelet - 93320 LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (saisie immobilière) – siégeant 173 Avenue Paul Vaillant Couturier 93008 BOBIGNY pour consultation du cahier des conditions de vente où il a été déposé le 29 mai 2020 sous la référence RG 20/03454.

- Sur internet : Sur www.licitor.com

- Visite : le 29 novembre 2021 de 14h30 à 15h00

Fait et rédigé par l'Avocat soussigné et signé : Maître Thierry BAQUET